# Cultiver une démarche RSE dans sa politique RH

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26208231F — Mise à jour : 26 mai 2026

Organisme responsable : **STRAFORMATION**

## Présentation de la formation

### Objectifs

- Appréhender les enjeux de la RSE pour les ressources humaines et son entreprise ;
- Affilier les composantes de la RSE en matière sociale ;
- Piloter un projet QSE RSE ;
- Réaliser un diagnostic des acteurs et des méthodes dans un cadre réglementaire ;
- Animer et faciliter les actions de projet avec les outils les plus adaptés et les plus efficaces dans le cadre d'une démarche qualité et d'amélioration continue sur le terrain ;
- Mobiliser l'ensemble des acteurs à la sensibilisation et à la prévention en leur rappelant les enjeux et les responsabilités et être force de proposition en termes d'amélioration, de changement et de transformation ;
- Mettre en place une politique socialement responsable en accord avec les besoins de l'entreprise ;
- Faire évoluer les comportements, savoir mesurer le progrès.

### Programme

Les enjeux de la RSE face à la Qualité de Vie au Travail

- Définition du principe de la RSE et insertion de ce principe en entreprise ;
- Inscription du principe de la RSE dans son cadre réglementaire ainsi que les normes et les règles en vigueur quant à celui-ci ;
- Appréhender le vocabulaire technique ;
- Historique de l'évolution du contrôle vers le management par la qualité ;
- Présentation des enjeux de la RSE.

Structurer ses besoins pour la Qualité de Vie au Travail

- Présentation des outils d'audit et de gestion de projet ;
- Appréhender l'approche Qualité de Vie au Travail
- Réaliser un constat de la démarche au sein de l'entreprise ;
- Constituer les étapes de la QVT
- Apprendre à communiquer sur le sujet.

Inclure la démarche RSE à la politique RH

- Associer l'inclusion aux nouvelles pratiques et valeurs de l'entreprise ;
- Maintenir une situation de non-discrimination au sein de ses équipes ;
- Étendre les savoir-faire et savoir-être des salariés et les former en accord avec la loi Avenir professionnel ;
- Prévoir les mutations au travers de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences ;
- Rémunérer équitablement ses salariés ;
- Assimiler la santé, la Qualité de Vie au Travail et la sécurité ;
- Mettre en place des mécanismes d'épargne salariale.

## Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

**Aucun prérequis**

Niveau de sortie

**Sans niveau spécifique**

**Métiers associés**

**M1503** — Management des ressources humaines

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2290425S | Mixte | Rennes | 16/05/2026 | 31/07/2027 |

Source : GREF Bretagne #26208231F